

# Les échos de Scy-Chazelles

N°75  
Janvier 2021

Le bulletin d'informations de votre commune

**L'arbre, au coeur  
de nos préoccupations**

# SOMMAIRE

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

RICCI Yann	05/08/2020
HERGLE Camille-Lou	11/08/2020
BADRÉ Alice	18/08/2020
ARNOULD Eden	19/08/2020
NICOLAS Ayrton	09/09/2020
NICOLAS Gatsby	09/09/2020
HENNEQUIN Adèle	26/09/2020



### MARIAGES

VASSEUR Brandon et SURMONNE Audrey	21/07/2020
ASSMANN Jocelin et PELISSIER Clara	29/08/2020
ESQUERRÉ Matthieu et BOUBE Juliette	29/08/2020
NOIRÉ David et WEGMANN Emeline	26/09/2020
TROTTIER Patrick et ROCK Laurent	10/10/2020



### DÉCÈS

RICHARD Dominique	16/07/2020
BELCOUR Jacques	31/07/2020
TAT VAN Hung	03/08/2020
HENTZEN Michel	02/09/2020
MORIN Serge	24/10/2020
LINZ Karin	01/11/2020
PIERSON Marie-Thérèse	06/11/2020
JACQUART Francis	07/11/2020
HOSPITAL Paulette	07/12/2020
VINCENT Marc	03/12/2020

## 3 LE MOT DU MAIRE

## 4 ACTUALITÉ

- 4 La résidence d'auteur, un dispositif pour tous
- 6 L'arbre, un élément majeur du paysage, indispensable à notre cadre de vie
- 8 Rappel des règles d'urbanisme  
Quand les bus de la métropole deviennent plus propres
- 9 Le Mont Saint Quentin concentre les projets d'envergure
- 12 Les antennes relais, nécessaires mais controversées
- 14 Vrai Faux
- 15 Droit d'expression de l'opposition

## 16 CITOYENNETÉ

- 16 Rencontre citoyens rue de Crimée

## 17 OUVERTURE D'ENTREPRISES

- 17 AS Automobile  
Super Nova

## 18 LOISIRS ET JEUNESSE

- 18 La légende de Saint Nicolas à Scy-Chazelles
- 19 Colette et Claude fêtent leurs noces d'Or
- 20 Bibliothèque municipale
- 22 *La Geste du Marquis de Morteterre* de Rémy Gratier de Saint Louis

## 24 INFOS PRATIQUES

- 24 Les numéros utiles

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot

Responsable de la publication : Yannick Groutsch

Mise en page & Tirage (1400 ex.) :

Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois, chers amis,

S'il y a bien un enseignement que beaucoup de français ont tiré de l'année passée, c'est l'attachement à notre cadre de vie, à l'environnement, à la nature. Plus que jamais, les habitants ont apprécié les promenades dès lors qu'elles étaient autorisées. Le grand air, la nature, l'accès aux jardins privés et publics font désormais figure de privilège.

Heureusement, à Scy-Chazelles nous sommes plutôt bien servis sur ces plans-là et nous n'avons pas attendu de crise sanitaire pour en avoir conscience. Ce cadre de vie communal, qui nous est si cher, est le fruit du travail et le respect de l'environnement continus des différentes municipalités qui se sont succédées, depuis quelques dizaines d'années.

Sur le mandat à venir, je m'efforcerai, avec l'ensemble des élus, de poursuivre sur cette voie. Comme nous l'avons démontré sur le mandat précédent, une commune peut être dynamique et se développer avec le plus grand respect de la nature et de l'environnement. De nombreux projets en seront à nouveau les témoins : le futur parc écologique et de la biodiversité qui se situera en contre-bas de l'Esplanade, le nouveau cimetière qui sera paysager, le projet de balade paysagère qui reliera la Moselle au Mont Saint-Quentin en traversant la commune, ou encore le réaménagement qualitatif de la place de l'Esplanade. Je souhaite également, en lien avec la Métropole, une accélération des projets de valorisation du Mont Saint-Quentin, pour y développer un tourisme de nature et d'histoire. Quant au PAEN, là aussi je souhaite accélérer les choses, pour enfin passer à une phase opérationnelle tournée vers le maraichage bio, la vigne ou encore les vergers. Enfin, la question de la gestion de l'arbre, tant d'actualité dans les communes qu'au sein de la Métropole, devrait aboutir en ce qui nous concerne, à une charte de l'arbre que j'aimerais finaliser prochainement avec l'équipe municipale.

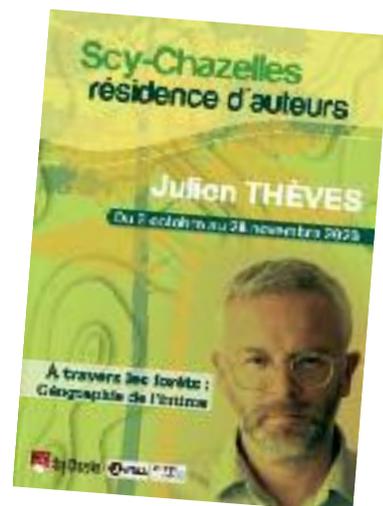
Nos préoccupations et réflexions continueront donc à être orientées vers la couleur de l'espoir, soyez-en certains. Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin des Echos, où les questions de l'arbre, de la nature et de l'environnement traduisent le reflet de notre action au quotidien.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2021. Continuez à vous protéger et à prendre soin de vous et de vos proches. Grâce à nos précautions et nos efforts collectifs, nous retrouverons le chemin de la liberté.

Votre Maire,  
Frédéric NAVROT

# LA RÉSIDENCE D'AUTEUR, UN DISPOSITIF POUR TOUS

**Depuis cinq ans, la résidence d'auteur invite les habitants à vivre une expérience inégalable et offre à un écrivain les meilleures conditions pour écrire un roman. En 2020, la résidence était "occupée" par Julien Thèves.**



La résidence d'auteur est un événement littéraire à Scy-Chazelles. Elle nous associe à des partenaires prestigieux comme le Centre de Relation et de Médiation (CREM) de l'Université de Lorraine, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour ne citer que les principaux. Cette année, elle s'est tenue du 3 octobre au 28 novembre et comme toujours elle est ouverte à tout le monde. Certes la création littéraire est l'objet prioritaire du dispositif, mais elle s'accompagne de médiations auxquelles tous les Sigéo-castellois peuvent participer.

## Des échanges ouverts à tous

Julien Thèves est auteur de quatre romans dont les deux derniers sont les plus connus *Les Rues bleues* (Buchet-Chastel, 2020) et *Le Pays d'où l'on ne revient jamais* (Christophe Lucquin Éditeur, 2018 ; Mon Poche, 2020), pour lequel il a obtenu le prix Marguerite-Duras 2018. Il se distingue par une activité riche et foisonnante puisqu'il est également auteur de pièces de théâtre, scénariste, traducteur. Mais cela ne l'empêche pas d'être à l'écoute des autres, de leur accorder du temps. Notons à ce propos que depuis cinq ans les romanciers invités se sont toujours montrés fort sympathiques. Fins lettrés ou non, les habitants ne doivent pas être retenus par la moindre timidité car ils seront très bien accueillis. Son empathie a fait merveille avec les enfants de l'école primaire que Julien a rencontrés plusieurs fois. Accompagné par Anne Brunella, directrice de l'école, il a installé un dialogue constructif avec eux. Au cours de

plusieurs ateliers, il les a conduits à écrire sur des sujets qu'il leur présentait. L'un d'eux s'est déroulé en haut du village, le 16 octobre. Dès son arrivée, Julien est accueilli avec joie et enthousiasme par les élèves de CM1 et CM2. Puis ils acceptent de se mettre au travail. Il s'agissait alors d'écrire la biographie des monuments, en commençant par l'église, en imaginant ce qu'ils ont vu ou vécu. Leurs écrits sont en ligne sur notre site internet<sup>1</sup> en page d'accueil, dans la rubrique « Calendrier des événements ».



Les adultes également ont connu de riches moments d'échanges avec l'auteur.

### Sous les arbres du Saint-Quentin

Ainsi, une manifestation originale s'est déroulée vendredi 23 octobre.

Le thème de la résidence étant *Géographie de l'intime, au travers des forêts* ; une déambulation en forêt s'imposait. Elle a rassemblé un groupe 20 personnes, composé d'étudiants encadrés

par Carole Bisenius, Maître de Conférences à l'Université de Lorraine et directrice littéraire de la résidence, et d'habitants de la commune. Ils se sont retrouvés au col de Lessy puis se sont dirigés vers le chemin des amoureux. Cet atelier, inscrit au programme de l'Université Hors les Murs, présentait la particularité d'être co-animé par Julien Thèves et Aurélien Carlier. Garde forestier à l'Office National des Forêts (ONF), Aurélien a pris beaucoup de plaisir à présenter en professionnel de la forêt, ses enjeux, sa diversité et a lancé ainsi l'atelier déambulatoire. En effet, les étudiants devaient écrire en compagnie des habitants en se déplaçant sous les arbres. Cette résidence n'est pas un monde clos. Au contraire, cet atelier fait entrer l'ONF parmi les partenaires du dispositif et il montre que chacun d'entre nous est invité à se joindre à des activités créatives en pleine nature.

Heureusement, ces sorties arrivaient avant le confinement mais cette parenthèse n'a pas mis un terme à la résidence, loin s'en faut.

### Le café littéraire et la naissance d'un roman

A la bibliothèque, Estelle Léopold a maintenu et animé le café littéraire prévu avec Julien, le 14 novembre mais il s'est déroulé en visioconférence. En dépit de la distance physique, les conversations étaient fluides, les participants qui le souhaitaient s'exprimaient avec naturel. Les connaisseurs de l'œuvre de Julien lui demandaient des éclaircissements et des appro-



fondissements au sujet de ses livres. D'autres internautes se contentaient d'écouter la conversation. Tout le monde en est sorti enrichi et on en oubliait presque le contexte si particulier.

De son côté, l'auteur a bien rempli son contrat. D'abord, il a choisi de rester dans la commune alors qu'il ne pouvait plus beaucoup y circuler. Ensuite, il en a profité pour rédiger le manuscrit de son prochain roman. Il portera sur ses origines mosellanes puisque ses grands-parents vivaient à Bouzonville. Nous attendons cet ouvrage avec impatience. Il récompensera et honorera notre résidence.

Avec Carole Bisenius, nous nous efforçons chaque année de créer à Scy-Chazelles un moment privilégié, destiné à contribuer à la création littéraire. Ainsi, notre commune rayonne dans le pays messin et bien au-delà. Récit Chazelles<sup>2</sup>, le site internet qu'elle a créé en est un bel exemple. De même, nos romanciers font certainement échos de cette résidence dans les milieux littéraires qu'ils fréquentent. Mais ce dispositif vous est ouvert. Comme certains adeptes fidèles de la résidence, n'hésitez pas à nous rejoindre. Toute l'équipe des organisateurs ainsi que l'auteur vous accueilleront toujours avec bienveillance, que vous soyez connaisseur ou simple curieux.

<sup>1</sup> <https://www.mairie-scy-chazelles.fr>

<sup>2</sup> <https://recitchazelles.univ-lorraine.fr>

# L'ARBRE, UN ÉLÉMENT MAJEUR DU PAYSAGE, INDISPENSABLE À NOTRE CADRE DE VIE

Le développement durable est maintenant une notion que chacun prend en compte avant tout projet. Dans ce cadre, il est essentiel de considérer l'arbre comme un élément indispensable à notre cadre de vie. Nous nous devons de lui accorder toute la place qu'il mérite, de le protéger, d'en planter régulièrement et de ne jamais oublier qu'il est un élément de notre patrimoine.

## Quel est le rôle de l'arbre ?

L'arbre remplit à lui seul de multiples fonctions.

**Sociales** car symbole de vie. Il marque les saisons, est animateur d'ambiance et créateur de lieux de convivialité.



**Environnementales** car acteur de la protection de la biodiversité. Il structure l'espace public (bordures de voirie, mails plantés...) et dans le cadre de la trame verte assure la continuité verte. Il joue également un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales en milieu urbain en interceptant la pluie pour la restituer dans le sol. L'arbre est aussi un « dépollueur » naturel, car il absorbe certains composants organiques volatiles.

C'est aussi un régulateur thermique, car il contribue efficacement à lutter contre les îlots de chaleur.

**Économiques et commerciales**, augmentant la valeur du patrimoine immobilier.

**Touristiques** car, qui reste insensible devant un beau parc arboré où l'on a plaisir à s'arrêter quelque temps ? Avec pour exemple « le jardin des plantes de chez nous » occupant les abords de la maison Robert Schuman, où figurent notamment plusieurs arbres remarquables.

En lisant ces quelques lignes, vous aurez compris, mais je suis sûre que vous en aviez déjà conscience, à quel point l'arbre est indispensable à l'être humain !

Dès 2014, nous avons mené une réflexion au sujet des espaces publics de notre commune. Nous avons donc fait appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE), qui a réalisé un inventaire de



notre patrimoine arboré. Les conclusions montrent que notre patrimoine végétal est assez nombreux et diversifié en matière d'essences dans le bas du village (catalpa, tulipier, ginkgo, marronniers, robiniers, cerisiers pourpres et d'ornement, érables, pins, épicéas, tilleuls, poiriers d'ornement, érables, platanes...), alors qu'à l'inverse il est plutôt composé d'un ensemble de plantations moins diversifiées dans le haut du village (tilleuls, marronniers, érable plane, cerisiers d'ornement, ginkgo biloba, cèdre bleu, savonnier, chêne fastigié...).

Nous attachons du prix à leur entretien et à leur conservation. Néanmoins, certains d'entre eux nécessitent parfois d'être abattus ou remplacés car malades. D'autres peuvent révéler une fragilité, pouvant même s'avérer dangereux pour la sécurité des habitants. C'est ainsi qu'une étude « de santé » sera réalisée pour les arbres bordant la rue de l'Étang, ainsi que Place de

l'Esplanade, étude indispensable avant toute décision. Que les habitants soient rassurés, dans le cadre du projet de réaménagement qualitatif de la Place de l'Esplanade, il n'entre aucunement dans les intentions de la municipalité d'abattre les arbres comme certains le laissent entendre...

Par ailleurs, une étude menée par le CEREMA, en partenariat avec la ville de Metz et Metz Métropole, dénommée « SESAME », s'avère représenter un outil indispensable pour les communes mais aussi pour tout un chacun. Elle permet de nous aider dans nos choix de plantations et ainsi améliorer et adapter les espèces à leur environnement dans un contexte de changement climatique. Cette étude sera consultée avant chaque projet d'aménagement.

Préserver l'environnement et améliorer notre cadre de vie font partie de nos préoccupations majeures. En ce sens, nous engagerons très prochainement deux actions concrètes, l'une consistant à la sensibilisation des enfants, l'autre dans la perspective d'adopter une charte de l'arbre communale qui contiendrait un véritable plan d'actions, contrairement à des intentions « philosophiques » dont certains se font écho.

Catherine BASSOT



## RAPPEL URBANISME

Vous envisagez peut-être de réaliser des travaux de faible ampleur qui ne nécessitent pas un permis de construire. Mais dans la plupart des cas, une déclaration préalable de travaux (travaux d'agrandissement ou d'agrément, piscine, ravalement, clôture...) est obligatoire. Cette déclaration nous permet de s'assurer que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur dans le plan local d'urbanisme.



### BON À SAVOIR

Des travaux qui conduisent à la création d'une surface d'au moins 20 m<sup>2</sup> nécessitent un permis de construire si, après réalisation, la surface dépasse 150 m<sup>2</sup>. De même, le recours à un architecte devient obligatoire au-delà de 150 m<sup>2</sup> de surface cumulée après travaux.

**Renseignez vous en  
mairie avant  
d'entreprendre tous  
travaux.**



## QUAND LES BUS DE LA MÉTROPOLE DEVIENNENT PLUS PROPRES

Desservie par le réseau de transports en commun de l'agglomération messine depuis de nombreuses années, Scy-Chazelles bascule, cette année, dans un mode de transport plus doux. Où rien ne change... A part le souci de l'écologie.

Voie de la Liberté, ils font partie du paysage. Si les couleurs et les modèles ont évolué au fil des années, le réseau de transports en commun de l'agglomération messine est toujours solidement ancré à Scy-Chazelles. La ligne L5 et la navette 89 permettent aux usagers de rejoindre, chaque matin, leurs établissements scolaires et leur lieu de travail en un temps record. Au cœur d'une circulation toujours plus dense aux heures de pointe, les bus de la métropole représentaient d'ailleurs déjà une alternative plus écologique au sacro-saint trajet en voiture.

Metz Métropole a décidé d'aller encore plus loin. En 2020, ses bus, navettes et mettis ont subi une transformation qui doit leur permettre de devenir un outil du quotidien plus propre. Et plus durable. Exit le moteur uniquement thermique, les bus métropolitains sont désormais hybrides, avec un moteur électrique ajouté pour soulager la consommation de carburant et soutenir la structure pendant l'accélération et la décélération. Deux phases jusqu'ici extrêmement énergivores. L'investissement, chiffré à près de 3 millions d'euros, vise à rendre la flotte de transports en commun messine plus en phase avec son temps. Pour les usagers de la commune, en revanche, rien ne change. Quoi que... S'il sera toujours possible de rejoindre le centre-ville messin en un clin d'œil, la dette écologique devrait être, elle, bien plus légère.

Richard PERRET

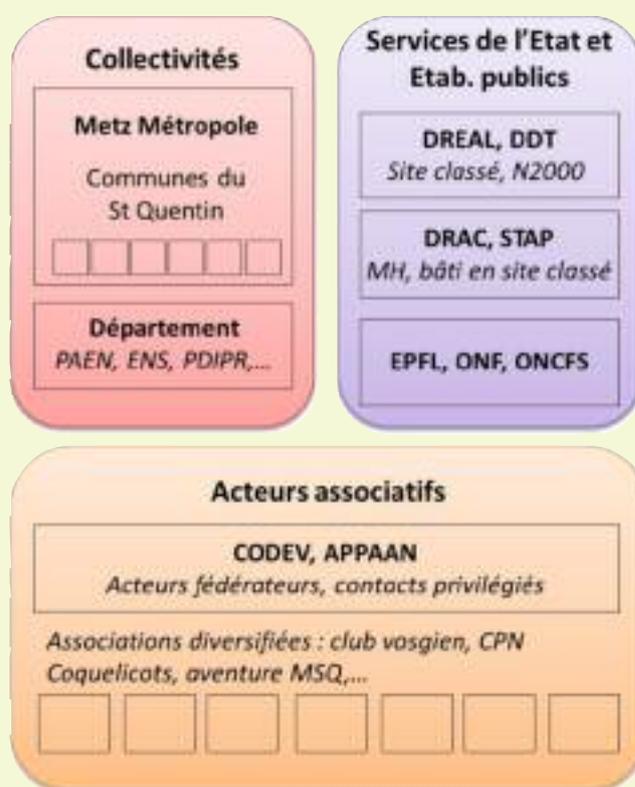


# LE MONT SAINT-QUENTIN CONCENTRE LES PROJETS D'ENVERGURE

Le Mont Saint-Quentin pare notre commune de nombreux attraits. Il lui offre la hauteur, une végétation particulière, des belvédères, des sentiers, des murets de pierres sèches et des ouvrages militaires. Afin de préserver ces richesses et d'en profiter pleinement, des programmes se dessinent.

Depuis 1994, le Mont Saint-Quentin est un site classé. Cette distinction est une force mais elle ne doit pas masquer les fragilités de cet espace. Il ne suffit pas de contempler, il faut organiser, coordonner et mettre en œuvre des mesures qui assurent la pérennité du lieu.

Cela suppose de considérer toutes les personnes ou acteurs qui œuvrent sur la colline ou qui en jouissent. Comme le montre le schéma ci-contre, le Saint-Quentin concentre l'attention d'institutions de tous niveaux et de toute nature. Mais Metz Métropole joue un rôle d'animation et de coordination en la personne de Jean-François Losch, Maire de Lessy et Conseiller délégué à la Protection et la valorisation du Mont Saint-Quentin de la collectivité. Il anime de nombreuses réunions et groupes de travail dont l'objectif est de faire émerger et de mettre en œuvre concrètement des projets. Il est en relation permanente avec les services publics de l'Etat et des associations qui jouent un rôle de premier ordre comme l'Association pour l'Aménagement et la Protection du Patrimoine Architectural et Naturel du Saint Quentin et des environs messins (AAPPAN). Parmi les partenaires, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine apporte une aide au financement déterminante. Déjà présent au moment de l'acquisition du foncier par Metz Métropole, il intervient à hauteur de 80 % sur les dépenses de sécurisation.



Plan de gestion du site classé du Mont Saint-Quentin, janvier 2016 -  
Source : A. Lejeune, architecte du patrimoine, Urbicand, Atelier de l'Isthme.



Sans rechercher l'exhaustivité, on peut considérer que les grands chantiers s'orientent actuellement dans 5 directions.

### 1 L'intensification de l'élevage ovin et caprin

Une première expérience, menée durant le printemps / été 2020, a montré que la présence de l'homme est indispensable. L'installation sera reconduite, peut-être même à une plus grande échelle, en tenant compte de la difficile cohabitation entre promeneurs, cyclistes, chiens et animaux peu habitués à cette vie « en société ». Outre le plaisir de les contempler, leur présence facilitera l'entretien des espaces naturels. Leur implantation ira de concert avec le développement de pâtures et de zones fourragères.



### 2 La mise en valeur des ouvrages militaires, des murets et des points de vue

Les bâtiments militaires et les murets de pierres sèches animent le paysage et agrémentent les promenades. De même, les points de vue de Scy-Chazelles, de la Tour Bismark, de la Tour Hertzienne et le belvédère de Plappeville en constituent souvent le but. La végétation qui les obstrue doit être maîtrisée. Ce travail s'effectue en continu. Mais le défrichage de points de vue ne peut se faire qu'en concertation avec les Architectes des Bâtiments de France, la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Grand Est (DREAL) et la Direction Départementale des Territoires (DDT). Certes le processus est plus long mais il ne s'agit pas de déboiser la colline.

### 3 La sécurisation des ouvrages militaires et des cheminements

Il est indispensable de poursuivre le travail de sécurisation afin d'accueillir les promeneurs dans des conditions acceptables. Les douves sont profondes, les bâtiments sont emplis de pièges, les randonnées doivent être soigneusement canalisées et balisées. Il faut aussi se prémunir des chutes d'arbres sur les chemins les plus fréquentés, comme par exemple la route qui mène au col de Lessy.

La sécurisation des ouvrages passe par de l'entretien paysager, des ouvrages en bois, des travaux de maçonnerie, de serrurerie et de métallerie (neuve et restauration).

#### 4 L'exploitation agricole et viticole des surfaces naturelles

Le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) s'étale sur les communes de Lessy et Scy-Chazelles. Son objectif est de convertir les terrains à l'état plus ou moins sauvage en vergers, vignes, ruchers... La difficulté est grande car il faut faire converger des acquisitions de terrains, pour certains morcelés, et des projets viables et respectueux de la nature. L'enjeu est de retrouver un paysage de cultures riches et variées. Il est aussi de confirmer la vocation viticole qui trouve son origine dans le travail des viticulteurs comme le domaine Molozay installé désormais à Scy-Chazelles. La démarche a été solidifiée par l'Appellation d'Origine Contrôlée des vins de Moselle et le développement des professionnels de la vigne.

Prochainement, les deux communes vont se réunir afin de recenser les acquisitions (4,5 hectares environ pour Lessy et Scy-Chazelles), les relancer et accélérer la phase opérationnelle de mise en oeuvre du PAEN.

#### 5 Accueillir les associations et les amateurs du site

Le site doit aussi accueillir les hommes et les femmes qui y sont attachés et qui s'impliquent pour son développement. Dans ce sens, les associations engagées dans ces projets sont encouragées et aidées. Il est même question d'édifier une maison consacrée au projet. Elle accueillerait aussi le public pour des animations/manifestations ciblées autour du Mont.

Certes, on aimerait toujours plus d'aménagements mais il faut considérer les coûts. En 2005, une enveloppe de travaux avait été chiffrée à 1.8 millions d'euros.

A la lecture de ces projets, il ressort clairement que le Mont Saint-Quentin ne sera pas laissé à l'abandon. Il s'améliorera sans cesse à un rythme donné par des décisions toujours prises collectivement. Certains n'y verront que de la lenteur mais si on considère les enjeux, on comprend qu'il est nécessaire d'avancer prudemment.

Yannick GROUTSCH



# LES ANTENNES RELAIS, NÉCESSAIRES MAIS CONTROVERSÉES

Tout le monde (ou presque !) possède un téléphone portable. Qu'on soit pour ou contre, c'est une réalité. Et tout le monde peste quand il n'y a pas de réseau... Là aussi, c'est une réalité. Les antennes relais pour téléphonie mobile et leur déploiement sont un véritable sujet de débat. Que ce soit au niveau national ou local, les choses s'accroissent. Quel rôle ont les communes ? Comment peuvent-elles agir ? Quelle est la situation sur notre commune ?

## Le cadre législatif

Sur le plan législatif, la situation est claire et sans ambiguïté. Avec la loi ELAN de 2018, les opérateurs ont l'obligation légale de déployer le réseau de téléphonie mobile et la technologie 5G. Le territoire national doit être couvert aux deux tiers d'ici 2025, et à 100% d'ici 2030.

## La commune peut-elle s'opposer au déploiement ?

Non, la commune ne peut pas s'opposer au déploiement ni à l'installation d'antennes. Il y a quelques années encore, cela restait possible dans les documents d'urbanisme d'une commune. Ou encore par le biais de quelques manifestations médiatiques, comme rue des Gravières à l'entrée de Scy-Chazelles ou à Vaux, ce qui freinait, voire stoppait les projets. Désormais, la loi est « avec » les opérateurs. Ce qui n'empêche pas la commune d'avoir un rôle prépondérant dans ce processus. En effet la municipalité peut maîtriser les lieux d'implantation, lorsqu'il s'agit du domaine public, pour gêner le moins possible les habitants, limiter l'impact visuel ou environnemental, ou encore regrouper les opérateurs sur un même poteau ce qui en limite d'autant le nombre. Par contre, lorsqu'il s'agit de terrains privés, comme récemment sur

le terrain de l'Eléphant Bleu, la commune n'est pas associée aux discussions et perd de ce fait toute maîtrise.

## Des évolutions technologiques notables, mais une contrepartie elle aussi notable.

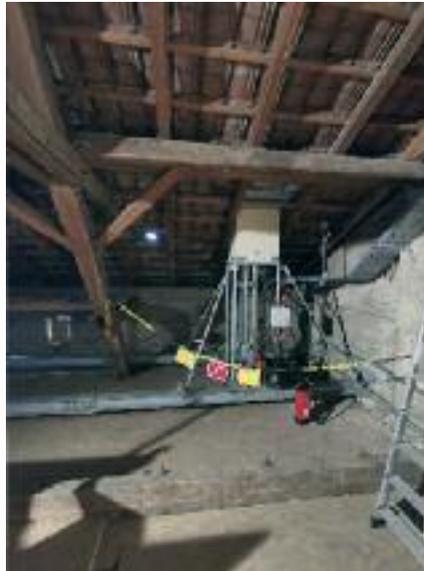
Des différentes réunions et discussions que nous avons eues avec les opérateurs de téléphonie mobile, voici les éléments qui nous ont été expliqués. Auparavant, les antennes relais émettant à plusieurs kilomètres étaient peu nombreuses. Elles étaient, tout comme nos anciens téléphones portables, plus nocives car elles émettaient des ondes plus puissantes. Et moins notre téléphone captait le réseau, plus il émettait d'ondes autour de lui. Aujourd'hui, la technologie a fortement évolué avec la 5G qui est en train de se déployer en complément de la 4G, qui devrait être saturée d'ici 2024. Que ce soient les antennes ou nos téléphones, les émissions seraient nettement moins fortes (bien moins que notre box internet, notre four à micro-ondes ou encore notre radio !). Les antennes 5G émettraient donc moins d'ondes, ce qui est une bonne chose, mais sur une distance fortement réduite (500 à 800 mètres tout au plus). C'est là qu'intervient la « contrepartie » : il faudra davantage d'antennes pour couvrir le territoire national.



Bord de Moselle aux services techniques



*Tour hertzienne du St-Quentin*



*Toiture mairie*

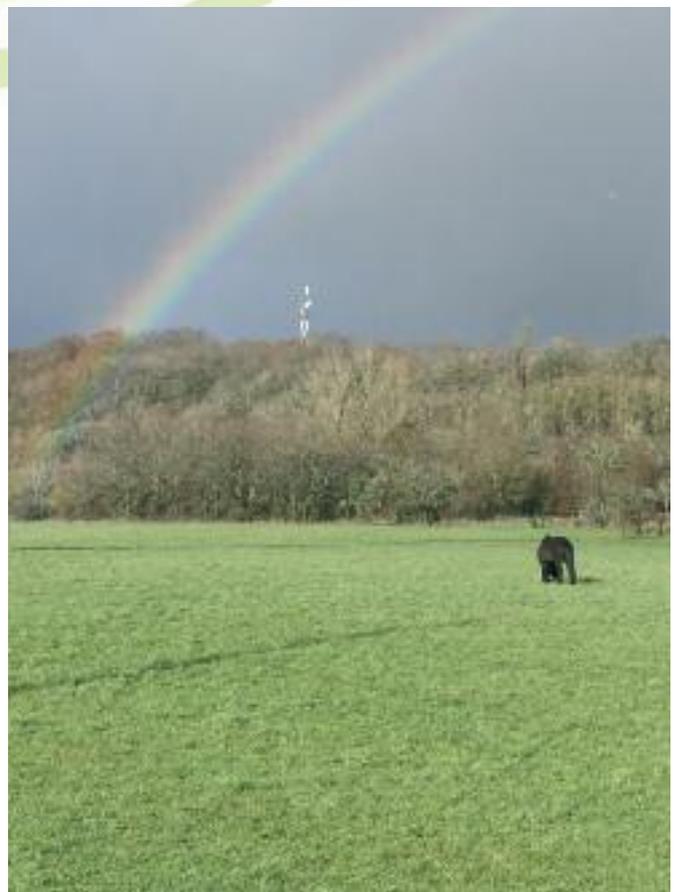


*Terrain Eléphant Bleu*

### **La situation sur Scy-Chazelles.**

La commune, pour l'ensemble des opérateurs, compte cinq antennes relais. Parmi elles, quatre sont implantées sur le domaine public (tour hertzienne du St-Quentin, plateau du St-Quentin au-dessus du Chemin des Brayes, toiture mairie et bord de Moselle sur terrain jouxtant les services techniques), et une sur terrain privé (Eléphant Bleu). Des discussions constantes ont lieu au niveau de la municipalité avec les opérateurs qui cherchent des sites d'implantation. Car oui, il faudra davantage d'antennes dans les années à venir, mais la municipalité sera très vigilante sur cette question et fera tout son possible pour en maîtriser les lieux d'implantation.

Frédéric NAVROT & Marc BURGUND



*Plateau du St-Quentin*



**La commune abat des arbres sans scrupules, comme près du monument aux morts ou dans la cour d'école primaire.**

**X Faux**

Les élus n'abattent des arbres que s'ils sont malades ou présentent un danger pour les habitants. Pour les deux cas évoqués, les arbres étaient bel et bien malades. Des plantations de remplacement sont prévues, l'un lors du projet à venir de réaménagement de la place de l'Esplanade, l'autre dans la cour d'école où, en novembre dernier, 4 grands arbres ont été plantés pour remplacer les 2 supprimés.

**Un pylône très laid s'est érigé sur le terrain de l'Éléphant Bleu, il paraît que ce serait une antenne relais de téléphonie mobile. La commune n'a pu s'y opposer.**

**✓ Vrai**

Un opérateur de téléphonie mobile a souhaité s'installer sur ce terrain privé. La commune ne peut s'opposer sur le plan juridique ou urbanistique à un tel projet. De plus, les discussions et négociations n'ont eu lieu qu'entre privés (l'opérateur et le propriétaire du terrain).

**Le Maire envisage de raser les arbres de la Place de l'Esplanade !**

**X Faux**

Quelques arbres semblent donner des signes de fragilité ou de maladie, ce qui pourrait s'avérer dangereux s'ils étaient devenus trop fragiles. Un diagnostic phytosanitaire a donc été commandé à l'ONF pour avoir un avis d'expert. En aucun cas, et encore moins dans le cadre du projet de réaménagement de la place envisagé par la municipalité, il entre dans les intentions d'abattre ces arbres majestueux, quand bien même de précédents élagages leur ont été extrêmement préjudiciables.

**La consultation des habitants pour les questions de sécurité à la sortie du parking rue de Crimée n'a servi à rien, les habitants n'ont pas été écoutés.**

**X Faux**

Plusieurs pistes ont été évoquées ou proposées par les habitants. La plupart a été retenue par la commission des travaux qui les a examinées. Ces aménagements ne résultent donc pas des choix unilatéraux des élus, mais de souhaits et avis des habitants.

**Dans son mandat précédent, la municipalité n'a pas étudié d'autres sites que celui route de Lessy pour l'implantation de son nouveau cimetière.**

**X Faux**

Une étude spécifique a été réalisée par les services d'ingénierie du Département de la Moselle. Pas moins de cinq sites ont été étudiés, et celui retenu était le seul possible au regard des contraintes techniques, calendaires et de maîtrise foncière auxquelles la municipalité est confrontée.

**J'ai le droit de stationner devant mon entrée de garage, je suis chez moi.**

**X Faux**

Cette question a été maintes fois abordée dans des précédents bulletins municipaux ou des flyers distribués aux habitants. Si l'entrée de garage donne sur le domaine public, le stationnement est interdit donc passible de verbalisation. Il a donc été (et il est encore !) rappelé que pour régler les problèmes de stationnement anarchique, en cœur de village comme ailleurs sur la commune, il convient de respecter scrupuleusement cette règle du Code de la Route.

Frédéric NAVROT



# DÉFENDRE NOTRE ENVIRONNEMENT

C'est un des quatre thèmes de notre programme, que nous défendons tant en conseil que dans les commissions où nous pouvons siéger.

## La question de l'arbre

Nous, élus de la liste Alternative citoyenne, bien que minoritaires au conseil municipal, avons pour objectif de faire avancer la réflexion et l'action ; nous nous félicitons ainsi de l'adoption par la majorité de notre proposition de replanter des arbres dans la cour de l'école.

La question de l'arbre est centrale dans notre commune comme dans d'autres. Une discussion positive a pu s'engager en conseil municipal sur les peupliers de la rue de l'Etang, et les marronniers et tilleuls de l'Esplanade : avant toute intervention, il a été convenu de faire procéder à une expertise des arbres des deux sites. Nous constatons cependant que le stationnement de véhicules est régulièrement autorisé sur le belvédère de l'Esplanade, alors que les marronniers en sont déjà fragilisés.

Dans la logique de ces problématiques, nous avons proposé au CM d'adopter la Déclaration des droits de l'arbre, porteuse selon nous, d'une symbolique forte ; cette décision n'aurait eu aucun caractère contraignant et aurait essentiellement visé à sensibiliser nos concitoyens à la prise en compte des arbres dans notre environnement.

Toutefois, la majorité du conseil a suivi le maire dans sa proposition de reporter le vote à une date ultérieure. Nous ne manquerons pas de nous impliquer dans ce projet. D'autres communes en France nous ont devancés, dont en Moselle Kédange-sur-Canner. Par ailleurs, on observe une prise de conscience générale de la nécessité de préserver la biodiversité ; c'est ainsi qu'à Novéant-sur-Moselle a été lancée une pétition (ayant recueilli près de 42 000 signatures à ce jour) qui vise à s'opposer à l'abattage d'arbres centenaires en vue de créer un parking.

## Les antennes téléphoniques

Les Sigéo-Castellois ont pu constater que des antennes de télécommunication avaient été installées récemment en deux lieux différents: rue de l'Etang et près de l'Eléphant Bleu. Une concertation avec les riverains n'aurait-elle pas été souhaitable avant leur installation ?

## Le terrain derrière le lavoir : une bonne opération ?

Ce terrain, pour lequel nous avons demandé en 2018 une autre destination que la vente en vue de constructions privées, reste impayé (à la date de notre dernière demande d'information au maire). Il semble à l'abandon, ne bénéficiant plus aux habitants depuis qu'il a été clôturé. Un prêt a dû être contracté pour équilibrer le budget de la commune, en attente du paiement, et nous nous posons toujours la question du bien fondé de cette « opération » foncière et financière...



Arbre du St Quentin – AM 2020

## Pour une politique sociale et de solidarité

Ce thème est d'une actualité brûlante du fait des conséquences économiques de la crise sanitaire sur les populations les plus vulnérables.

Les communes disposent d'un outil, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Dans notre commune son budget annuel était pour 2020 de 4500 € (voté au CM du 5/10/2020). En 2019 le budget était de 5483 € dont 3099 € d'excédent non dépensé en 2018 (report d'excédent aussi en 2016). A mettre en relation avec le budget communal de 3 110 665 € en 2020.

Nous nous interrogeons : quels sont les moyens à mettre en œuvre pour identifier d'éventuels bénéficiaires des services, qui sont peut-être dans l'ignorance de ces aides, et utiliser au mieux les sommes disponibles ? Nous rejoignons en cela l'interrogation de M. Franzke premier adjoint au maire sur la « possibilité de prestations plus qualitatives » (compte-rendu du CM du 15/05/2018), et, ajouterons-nous, plus nombreuses ? En effet, ne serait-il pas opportun de rechercher « de nouvelles actions complémentaires à celles existantes » pour reprendre les termes de M<sup>me</sup> Nathalie Colin-Cestone (CM du 27/05/2014) ?

**Pour joindre vos élus,**  
Jean-Jacques NEYHOUSER,  
Pascale GIQUELLO et  
Georges KRAUS :  
[sigeo57160@gmail.com](mailto:sigeo57160@gmail.com)

# RENCONTRE CITOYENS RUE DE CRIMÉE

Comme s'y était engagé le Maire, la consultation citoyenne fait partie intégrante de l'action de la municipalité dans ce mandat. La dernière en date concerne la sécurité routière aux abords du nouveau parking de la rue de Crimée. Et d'autres suivront bien entendu...



Après une première expérience concluante touchant l'impasse de l'Archyre, une seconde réunion citoyenne s'est tenue le 31 août dernier. Son objectif était d'étudier, avec les habitants concernés, les mesures susceptibles d'être mises en place pour amener les automobilistes empruntant la rue de Crimée à y réduire leur vitesse et améliorer le cadre de vie et la sécurité des riverains. Nos concitoyens, par leurs propositions constructives, ont nourri activement notre réflexion.

Plusieurs options ont ainsi été retenues :

- deux ralentisseurs en béton intégrés à la nouvelle chaussée ont été réalisés l'un en amont de l'entrée du parking et l'autre en amont du stop,
- des barrières seront scellées au droit de ces dispositifs pour éviter leur contournement,
- un miroir a été installé sur le candélabre situé face à la sortie du parc de stationnement afin de la sécuriser,
- la signalisation interdisant le mouvement de tourne-à-gauche a été repositionnée pour sa meilleure perception,
- un marquage au sol a également été réalisé à la sortie du parc de stationnement.

Ces dispositifs vont être complétés par un fleurissement dans des jardinières accrochées aux barrières installées au droit des ralentisseurs.

De l'échange avec les riverains avait aussi émergé l'idée d'aménagements floraux qui auraient été enracinés. Mais l'étude menée à cette fin a mis en évidence l'impossible concrétisation du projet en raison du peu d'espace disponible et de la trop faible profondeur limitée par la présence de réseaux enterrés. Aussi a-t-il été suggéré aux riverains de participer à leur manière à cet embellissement en égayant leurs fenêtres de jardinières.

Bien entendu, cette végétalisation ne produira l'effet escompté qu'aux beaux jours. C'est aussi une façon de souligner la seconde fleur obtenue au label des Villages Fleuris et, pourquoi pas, de concourir en vue de la troisième.

Enfin, une réflexion va être menée sur l'éventuelle création d'une zone de rencontre, où la vitesse serait limitée à 20 km/h avec une priorité accordée aux piétons.

Une réunion fructueuse, des propositions constructives pour la plupart concrétisées dans la foulée : des facteurs très encourageants pour la poursuite de l'expérience car d'autres consultations citoyennes sont à venir.

Christian HANEN

## AS AUTOMOBILE

Installé depuis quatre mois à Scy-Chazelles au 127 voie de la Liberté, Monsieur Adel Haouchine vous reçoit dans son entreprise *AS Automobile*. Si l'activité de celle-ci consiste en l'entretien et la réparation de vos véhicules, ainsi que de la pose de pneumatiques et de la vente de pièces détachées, elle vous permet également de réceptionner vos colis, car elle est un point relais.

L'entreprise *AS Automobile* est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00 du lundi au vendredi, ouverte le samedi matin de 8h00 à 14h30 dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



## SUPER NOVA

Située à deux pas de la mairie, au 10 rue de l'Esplanade, *Super Nova*, une entreprise nouvellement installée, vous propose un concept novateur et pluridisciplinaire.

En effet, messieurs Alexandre Lebreton et Anthony Pluermacher ont fondé une agence d'architecture globale en alliant leurs expériences et leurs parcours, afin de proposer à leurs clients des projets uniques associant l'architecture, l'aménagement intérieur et l'objet.

Lorsque vous poussez la porte de *Super Nova*, vous entrez dans un univers rempli de surprises où les matières, luminaires et objets ont été choisis avec soin pour créer un espace unique appelé « Super Studio ».

Le maître mot de cette jeune entreprise est l'innovation.

Vous pouvez découvrir *Super Nova* sur les réseaux sociaux :

 [instagram.com/supernova.metz](https://www.instagram.com/supernova.metz)

 [facebook.com/Supernova.metz](https://www.facebook.com/Supernova.metz)



# LA LÉGENDE DE SAINT NICOLAS À SCY-CHAZELLES

Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants des écoles primaire et maternelle. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous célébrons notre Saint Patron. La tradition demeure mais elle sait s'adapter à l'actualité...

Ils étaient des petits enfants  
Qui aimaient s'entraîner au chant  
Un jour COVID vint à passer  
Zut on n'pourra plus rien fêter !  
Suivirent des journées, enfermés  
A jouer ou r'garder la télé  
*Refrain*  
Puis à l'école on est r'venu  
Après des s'maines sans inconnu  
Il faut dire que c'est plus marrant  
L'école que le confinement  
*Refrain*  
On a r'trouvé maitres et copains  
La récré comme tous les matins  
Et fin du mois les bulletins  
Même si on s'lave beaucoup les mains  
*Refrain*

Grammaire, lecture et rédaction  
Calcul et sciences, observation  
A la cantine c'est l'impression  
Comme avant mais distanciation  
*Refrain*  
Et puis décembre est arrivé  
Quelqu'un pourrait bien nous manquer  
Les grands ne peuvent pas rentrer  
Dans l'école sans contaminer !  
*Refrain*

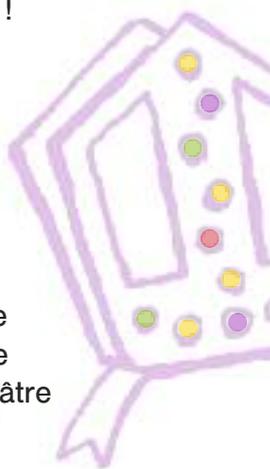
Mais si, mais si faut espérer  
Saint Nicolas va s'entêter  
Masqué, ganté, désinfecté  
Il va v'nir vous récompenser !  
*Refrain*

Ce jour-là on était le quatre  
Tout près de se laisser abattre  
On a entendu sa cloche battre  
Dans la cour pluvieuse et grisâtre  
*Refrain*

C'était bien lui, tout en sourires  
Heureux, on n'savait pas quoi dire  
Tous si contents de l'accueillir  
On a fini par l'applaudir  
*Refrain*  
On lui a chanté des chansons  
Tous ensemble et à l'unisson  
Même si on a été polisson  
C'était mieux qu'les conjugaisons  
*Refrain*  
Puis les cadeaux, la bonne aubaine  
Pour finir cette sacrée semaine  
On espère juste qu'il revienne  
Saint Nicolas, l'année prochaine  
Merci, merci Saint Nicolas  
Longtemps, oui, on s'en souviendra



Claire ADAM



# COLETTE ET CLAUDE FÊTENT LEURS NOCES D'OR

Si comme Colette et Claude BEBON, vous souhaitez partager un événement, une nouvelle, une anecdote, un succès ou tout autre « tranche de vie », n'hésitez pas à nous le demander à [mairie@mairie-scy-chazelles.fr](mailto:mairie@mairie-scy-chazelles.fr) Cette rubrique vous appartient.

En ce samedi 17 octobre 1970, il y a 50 ans donc, Colette et Claude se sont dit « oui » à la Mairie de Saulny. Ce mariage a offert un cadre propice à l'épanouissement de toute une famille. Ainsi, Colette et Claude ont eu 3 enfants : Christophe qui réside à Montigny-lès-Metz, Stéphane à Lessy et Martial à Anneot en Bourgogne. Puis sont arrivés trois petits enfants, Jean-Marc, Loris et Marina qui les ont « élevés au grade » de Mamie et Papy. La vie a bien été transmise et durant ces 50 années, elle a été dynamique et variée.

Colette a débuté sa carrière comme secrétaire chez un syndic de faillite à Metz puis est entrée dans l'administration à la Direction Départementale de l'Équipement à Metz, en qualité de secrétaire de chefs de service où elle a fini sa carrière.

Claude a débuté sa carrière professionnelle comme serrurier à l'Usine de Constructions métalliques de la Vallée de L'ORne (COVALOR) à Maizières-lès-Metz puis est entré au Ministère de l'Intérieur où il a été affecté à différents postes pour finir sa carrière à la Direction Régionale du recrutement et de la formation à Metz en qualité de conseiller régional en informatique et bureautique.

Désormais retraités à Scy-Chazelles où ils résident depuis septembre 1981, Colette aime lire, Claude lui aime bricoler et s'occupe du jardin. Depuis 2014, il est aussi conseiller municipal de la commune. Il joue un rôle actif dans le domaine très attendu de la communication sur les réseaux sociaux et pour ce deuxième man-



dat, il vient d'être désigné Conseiller consultatif à la commission collecte, traitement et valorisation des déchets pour Metz Métropole. Tout cela ne les empêche pas de pratiquer des loisirs et notamment des marches qu'ils aiment régulièrement faire ensemble.

Les circonstances actuelles n'ont pas permis de faire la fête qui devait célébrer cet anniversaire et qu'ils avaient programmée en octobre 2020. Dès que cette pause sanitaire sera levée, Colette et Claude vont organiser une belle réception pour cette occasion avec enfants, petits-enfants et amis. Ils sont impatients que ce moment arrive !!!

Nous les félicitons pour la longévité de leur couple et pour toutes leurs réussites. Nous leur souhaitons de belles années de bonheur.

Frédéric NAVROT

# BIBLIOTHÈQUE ET SITUATION SANITAIRE : ACTION/RÉACTION



Restitution publique des ateliers d'écriture et de mise en voix *Les Lettres voyageuses : La Fraternité*. Association InFact, Département de la Moselle et bibliothèque de Scy-Chazelles, dans le cadre de la manifestation départementale *Esprits Livres* qui met à l'honneur les seniors en bibliothèque et les échanges intergénérationnels.

## Retour sur une période pas comme les autres...

Cette période a été marquée par un contexte sanitaire inédit qui a eu des répercussions sur les établissements recevant du public. La bibliothèque et ses services en font partie.

Dans le respect des protocoles sanitaires successifs, la bibliothèque a su faire preuve d'adaptation et de réactivité. Soulignons ici le travail de collaboration entre les services municipaux : services techniques, service administratif, commission "communication, culture et bibliothèque" et équipe municipale. Grâce à un effort commun, la bibliothèque a pu assurer ses missions en adaptant ses services. Acteurs de l'ombre, les bénévoles ont eux aussi apporté leur aide, même durant les périodes où leur appui prenait d'autres formes (couverture des livres chez eux, portage à domicile, rendez-vous à la bibliothèque départementale, tenue des Cafés littéraires par vidéo-conférence, accueils des classes et des publics quand le protocole le permettait...)

Parmi les dispositifs mis en place au fil de l'évolution sanitaire, nous pouvons citer : le recours aux outils permettant de maintenir des activités en distanciel (liste des acquisitions sur le site de la mairie, Cafés littéraires mensuels en visio-conférence, ateliers d'écriture et de mise en voix virtuels dans le cadre de la manifestation départementale « Esprits Livres », sur le thème de la fraternité). Nous avons aussi effectué des prêts de livres aux classes avant une reprise des accueils à la bibliothèque, un renouvellement de documents à la bibliothèque départementale, des commandes auprès des libraires, et la mise en place d'un service « À emporter » avant la réouverture des locaux dès que possible. Des expositions ont pu être installées comme « Les Boules de Meisenthal », et celle sur la BD « Les enfants de la Résistance » prévue en février dans le cadre de l'événement départemental « Moselle déracinée ». Des adaptations rapides, dans le but de maintenir la continuité de services rendus aux habitants.

Les lecteurs eux aussi ont su s'adapter. Les statistiques de septembre à mi-décembre 2020 comptabilisent 1700 visiteurs et un total de 6700 transactions de documents. Par leur fidélité, et ce malgré des conditions d'accès parfois restreintes, les lecteurs ont témoigné de leur attache-

ment à la bibliothèque, à la culture et aux liens précieux que celles-ci génèrent. Par temps de confinement, la bibliothèque semble plus que jamais perçue comme un lieu d'échanges, de culture et de lutte contre l'isolement...

Estelle LEOPOLD et Madeleine NEYHOUSER

## Du nouveau

Des jeux de société tout public sont mis à votre disposition. En famille ou entre amis, prenez le temps de vous installer pour jouer sur place.

Grâce à l'aide d'une subvention de la DLPB (Bibliothèque départementale), la bibliothèque est abonnée au Républicain Lorrain depuis octobre 2020. A consulter sur place !



## Talents locaux

Parmi les acquisitions de la bibliothèque, saluons les parutions de nos auteurs locaux :

- Rémy GRATIER DE SAINT LOUIS pour sa saga d'aventures historiques *La Geste du Marquis de Morteterre*, éditions Encre Rouge
- Charlie ZANELLO pour sa bande dessinée *Maison ronde : Radio France de fond en comble*, éditions Dargaud
- Valentin BRUNELLA pour son tout premier ouvrage *La Semaine prochaine, je démissionne* chez Vuibert
- et Guillaume BLANC pour son essai *L'Invention du colonialisme vert : pour en finir avec le mythe de l'Eden africain* paru chez Flammarion.

## Bon à savoir

**Restons en contact :**

03 87 60 35 52

[bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr](mailto:bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr)

**Portage à domicile :** vous habitez Scy-Chazelles et vous ne pouvez pas vous déplacer à la bibliothèque ou êtes temporairement immobilisés, prenez contact avec la bibliothèque pour savoir si vous pouvez bénéficier du service de portage à domicile.

**Gratuité :** l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous les enfants de moins de 18 ans (sigéo-castellois ou non).





## LES COUPS DE COEUR

### La véritable histoire de Noël

de Marko LEINO / Michel Lafon  
Jeunesse

J'ai beaucoup aimé cette histoire. Elle parle de Nicolas, c'est-à-dire le Père Noël. Il a grandi orphelin. Depuis l'âge de 4 ans, jusqu'à sa mort, il fabrique des jouets et il est devenu le Père Noël. Maëlle, 9 ans



### Né sous une bonne étoile

d'Aurélié VALOGNES / Mazarine  
Avec "Né sous une bonne étoile" d'Aurélié Valognes vous vous replongerez avec délice dans vos souvenirs d'enfance, revivrez les moments magiques ou détestés de l'école puis du collège, repenserez avec plaisir ou avec tristesse à vos maîtres et professeurs, à vos bêtises, vos heures de colle, vos lignes à écrire... Mais n'oubliez pas, parfois avec un petit coup de pouce, tout le monde peut trouver sa voie !



Catherine

### L'Énigme de la chambre 622

de Joël DICKER / De Fallois

Un hôtel de Genève, ses chambres et une énigme : il y a la chambre 621, la chambre 621bis, la chambre 623... Pas de 622. Et pour cause, un crime y a été commis des années plus tôt sans jamais être résolu. Venez découvrir ce roman diabolique et époustouflant sur fond de triangle amoureux, jeux de pouvoir, coups bas et trahison dans cette ville suisse pas si tranquille que ça... Patrick



### Le voyage du canapé-lit

de Pierre JOURDE / Gallimard

La pingrerie de ses aïeux auvergnats lance le narrateur et son frère sur les routes de France, entre Paris et l'Auvergne, à l'occasion du transport d'un "meuble d'héritage de toute beauté !" vers la maison de vacances familiale. S'en suit une évocation de précédents voyages de jeunesse des deux frères autour de notre belle planète. Voyages tous plus déjantés les uns que les autres. Le cocasse le dispute au dramatique. Un régal ! Claude



## « LA GESTE DU MARQUIS DE MORTETERRE »

Ou comment adorer un héros presque détestable ! Cinq romans d'aventure historique publiés aux éditions Encre Rouge. Rémy Gratier de Saint Louis fait l'actualité avec la réédition des tomes 1 et 2 et l'édition des tomes 3, 4 et 5.

Né en 1966 et résidant à Scy-Chazelles depuis plus de trente ans, l'auteur est un autodidacte passionné d'histoire et d'aventures épiques plusieurs fois éditées. Désireux de donner vie aux personnages qui peuplent son imaginaire, il écrit des romans dans des domaines aussi variés que l'aventure historique, le fantastique et la fantasy. Il nous présente son personnage de prédilection, l'impétueux marquis de Morteterre qui évolue dans un contexte haletant. Avec ses nouveautés, il porte à 5 le nombre de tomes.

Cinq titres de *La Geste du Marquis de Morteterre* sont disponibles à ce jour :

- **Tome 1** *La Jeunesse d'un Bretteur* (1<sup>ère</sup> aventure partie 1)
- **Tome 2** *L'aventure Barbaresque* (1<sup>ère</sup> aventure partie 2)
- **Tome 3** *Le Cardinal des Ombres* (2<sup>ème</sup> aventure)
- **Tome 4** *La Croix de Salazarca* (3<sup>ème</sup> aventure partie 1)
- **Tome 5** *L'Or du Naufragé* (3<sup>ème</sup> aventure partie 2)

Ses romans se trouvent dans toutes les bonnes librairies ou sur le site internet des éditions Encre Rouge, ainsi que sur les plateformes de vente en ligne telles que Fnac, Cultura, Amazon etc.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur cette saga en allant visiter le blog qui lui est dédié : [morteterre.blogspot.com](http://morteterre.blogspot.com)

Yannick GROUTSCH



Cette saga dans laquelle souffle un vent d'aventure, nous plonge avec brio en plein XVII<sup>ème</sup> siècle. Une époque troublée durant laquelle, outre les conflits qui l'embrasent sans cesse, l'Europe doit faire face à la menace ottomane et à celle des redoutables pirates barbaresques qui infestent la Méditerranée.

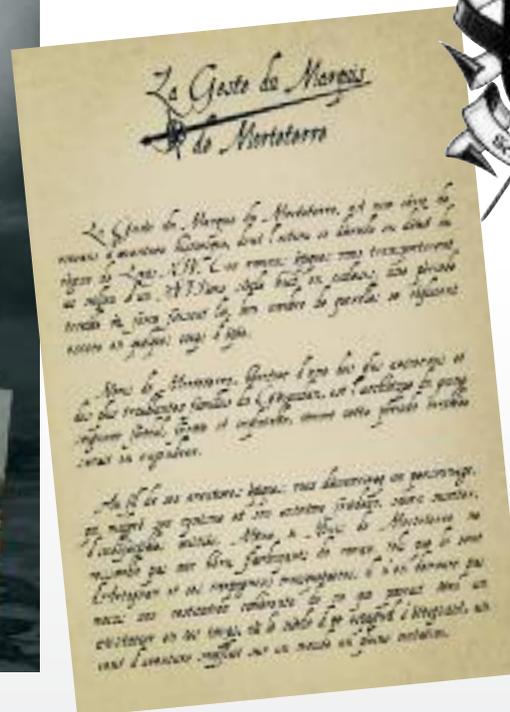
Composée à ce jour de trois aventures, respectivement écrites en deux, un et deux tomes, cette saga retrace la vie trépidante de Noris de Morteterre, un jeune aristocrate français aussi irascible que dangereux lame en main. Un personnage sombre et cynique, dont la verve cinglante et la brutale répartie, n'ont d'égale que la virtuosité d'escrimeur. Un jeune et implacable bretteur qui, s'il prend souvent plaisir à ridiculiser ses adversaires, place cependant l'honneur au-dessus de toutes choses. Une personnalité aussi implacable que ténébreuse, comme savait en forger une époque où, pour un sourire, un mot ou un regard, le gant tombait. Un temps reculé où les querelles s'achevaient par trop régulièrement dans le sang.

Fort heureusement, au côté de ce jeune et bouillant marquis, que bien vite, vous adorerez détester, vous ferez la connaissance de personnages aussi fidèles en amitié

qu'attachants. Vous voyagez à travers toute la méditerranée, tantôt à bord d'un inoffensif navire marchand, tantôt au sein de l'équipage d'une des puissantes galères de combat de l'ordre de Malte, quand ce ne sera pas aux commandes d'un brigantin corsaire. Sous un soleil de plomb, vous sillonnerez des villes aux senteurs et aux architectures exotiques. Des cités cosmopolites où, à chaque coin de rue, se tapit le danger. Bravant enfin de redoutables et puissants adversaires, vous déjouerez de sombres complots, participerez à d'épiques combats, ainsi qu'à d'innombrables duels, sans oublier les sanglants abordages et les incertaines batailles.

Etayée par un important travail de documentation cette saga d'aventures historiques vous transportera sans peine dans un XVII<sup>ème</sup> siècle haut en couleurs.

Rémy GRATIER DE SAINT LOUIS





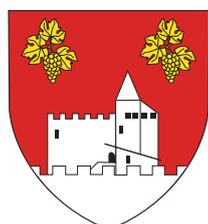
## URGENCES

**Service du médecin de garde**  
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

**Usine d'Electricité de Metz**  
03 87 34 44 44

**Distribution eau potable**  
VEOLIA 0 810 463 463  
Régie de l'eau de Metz Métropole  
03 72 60 60 40

**GrDF**  
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33  
Raccordement 09 69 36 35 34



**Scy-Chazelles**

## MAIRIE

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14  
mairie@mairie-scy-chazelles.fr  
www.mairie-scy-chazelles.fr

## SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**Dr A. Fanara**  
2 rue Jeanne d'Arc -Scy-Chazelles  
07 49 45 94 15

**CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier**  
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 56 08

**Dr A. Iser**  
18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 34 96

**CABINET MÉDICAL**  
15 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle  
Longeville-lès-Metz

**Dr A. Mabile** 03 87 30 13 40

**Dr A. Marly** 03 87 34 42 92

### PHARMACIE

**Pharmacie de Longeville**  
92 rue du Gal de Gaulle  
Longeville-lès-Metz 03 87 30 54 51

**Pharmacie de la Plage**  
rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 02 03

### CHIRURGIENS DENTISTES

**F. Lesieur et J. Durkalec**  
91b voie de la Liberté  
03 87 60 02 40

**SAGES-FEMMES M. Bauer**  
50 bd St Symphorien  
Longeville-lès-Metz 03 87 17 28 35

### INFIRMIÈRES

**CABINET D'INFIRMIÈRES**  
**S. Capovilla et V. Prette**  
16 voie de la Liberté  
03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63

**L. Fauconnet et S. Schneider**  
06 61 61 90 18

**N. Schmitt-Walpœl**  
2 ch des Brayes 06 30 37 85 55

**KINÉSITHÉRAPEUTE**  
**M. Pierlot et A. Varré**  
62 voie de la Liberté 03 87 66 39 49

**ORTHOPHONISTE E. Poignon**  
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

**PÉDICURE PODOLOGUE**  
**AK. Lithfous**  
67 voie de la Liberté 03 87 60 43 43

**OSTÉOPATHE D.O. M. Kiffeurt**  
sur RDV - 17 voie de la Liberté  
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

**MASSEUR**  
**J. Parmentier et V. Prette**  
16 voie de la Liberté 03 87 32 72 19

**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**  
**S. Fenninger**  
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

## DIVERS

**La Poste** - Châtel Saint Germain et  
Longeville-lès-Metz - 3631

**Presbytère catholique**  
4 rue des Moulins  
Moulins-lès-Metz  
09 80 33 83 76

**Presbytère protestant**  
Christian Benard  
3 bis chemin de Gorze  
57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

**Taxi JM** 5 voie de la Liberté  
03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27

**Enlèvement des encombrants**  
03 87 20 10 10

**Déchetterie d'Ars-sur-Moselle**  
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer.,  
ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. :  
9h30 - 12h30)

**Haganis - Service clients :**  
03 87 34 64 60  
www.haganis.fr

**Bibliothèque** 03 87 60 35 52  
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr  
(Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer.  
8h30-12h et 14h-18h, sam. 9h-12h  
et 14h-16h)

**Accueil périscolaire**  
03 87 60 48 23  
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

**Crèche « Les Scydogneaux »**  
1 impasse de l'Archyre  
mc.scychazelles@aasbr.com  
03 87 61 24 92

**Relais Assistantes Maternelles**  
"St-Quentin" 03 87 31 19 23

**Relais Assistante Sociale**  
Centre Médico-Social  
7 pl Jean Schaff - Montigny-lès-Metz  
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information  
et de Coordination**  
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale  
d'Information sur le Logement**  
www.adil57.org

**Maison de la justice et du droit**  
03 87 18 50 68

**Numericable - Service client**  
3990 (0,80 cent mise en relation  
puis coût d'un appel local)